



HAL
open science

IREDIES - Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IREDIES - Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne. 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02031733

HAL Id: hceres-02031733

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031733>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'études et de recherche en droit international
(CERDIN : EA 2490)

et Centre de recherche sur l'union européenne
(CRUE : EA 139)

de l'Université Paris 1



Avril 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'études et de recherche en droit international
(CERDIN : EA 2490)

et Centre de recherche sur l'union européenne
(CRUE : EA 139)

de l'Université Paris 1

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre d'études et de recherche en droit international (CERDIN : EA 2490) et centre de recherche sur l'union européenne (CRUE : EA 139)

Label demandé : Institut de recherche en droit européen et international de la Sorbonne (IREDIES)

N° si renouvellement : /

Nom du directeur : CERDIN : Jean-Marc SOREL
CRUE : Laurence BURGORGUE-LARSEN
IREDIES : Jean-Marc SOREL

Université ou école principale :

Université Paris 1

Autres établissements et organismes de rattachement : /

Date(s) de la visite :

18 février 2009



Membres du comité d'évaluation



Président :

M. Patrick MAISTRE du CHAMBON (Université de Grenoble)

Experts :

M. Pierre BON (Université de Pau)

M. Serge DAUCHY (CNRS)

Mme Florence DEBOISSY (Université de Bordeaux)

M. Slim LAGHMANI (Université de Tunis)

Mme Christine NEAU-LEDUC (Université de Montpellier)

M. Bernard PACTEAU (Université de Bordeaux)

M. Philippe SIMLER (Strasbourg)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) : /

Observateurs



Délégué scientifique de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Mme Yvonne FLOUR (Vice-présidente du Conseil scientifique)

M. Pierre Michel EISEMANN



Rapport d'évaluation



1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs ;

Pour le CERDIN :

- 13 enseignants chercheurs (9 professeurs et 4 Maitres de conférence) et un professeur rattaché à un autre centre
- 14 chercheurs associés (dont 7 professeurs)
- 7 allocataires et 7 ATER
- 188 Doctorants
- 4 contractuels (2 catégorie A, 2 catégorie B, dont un à temps partiel) ; Deux remplissent des tâches administratives et deux sont chargés des projets européens et nationaux.

Pour le CRUE :

- 13 enseignants chercheurs (9 professeurs et 4 Maitres de conférence)
- 6 ATER
- 1 IGE
- 62 doctorants

- Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses ;

CERDIN : un seul MCF dispose d'une HDR.

Tous les professeurs à des degrés variables encadrent des thèses.

CRUE : Aucun des MCF ne dispose d'une HDR, pour les professeurs même observation que ci-dessus.

- Nombre de thèses soutenues et durée moyenne lors des 4 dernières années, nombre de thèses en cours, taux d'abandon, nombre de thésards financés ;

CERDIN : 188 thèses en cours

37 thèses soutenues

Durée autour de 6 ans

Financement de la thèse : Autour d'une trentaine (pour la plupart consécutif à un poste d'ATER. On trouve cependant une bourse CIFRE et d'autres financements dont le présent rapporteur ignore l'origine.)

CRUE : 62 thèses en cours

14 Soutenances



- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR ;

CERDIN : 5 professeurs détiennent une PEDR

CRUE : Aucun professeur ne dispose de PEDR

- Nombre de publiants :

CERDIN : Tous les professeurs publient selon une fréquence variable. Mais le rapport publication / enseignant-chercheur est excellent et traduit le dynamisme du centre.

CRUE : Rubrique insuffisamment renseignée à titre individuel

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée dans les locaux de Paris I, en la salle des conseils. Etaient présents non seulement les directeurs des deux équipes (CERDIN et CRUE), mais également un nombre significatif de leurs collègues, investis dans le fonctionnement du centre. Ils étaient entourés, de surcroît, par de nombreux doctorants.

Le directeur du CERDIN et deux de ses collègues ont présenté le centre et ses activités nombreuses et variées. Ils ont fait part dans la perspective de la création avec le CRUE de l'IREDIÉS de leurs attentes et de leurs inquiétudes. Celles-ci sont essentiellement liées à un manque de moyens tant en personnel qu'en m².

Au regard de l'activité du centre notamment du CERDIN, leurs revendications sont largement justifiées.

Ils ont, par ailleurs, remis à chaque membre du comité, un document substantiel retraçant les activités du centre, document qui a été fort apprécié par les membres du comité d'évaluation et ce, d'autant plus, qu'il était fort bien conçu et parfaitement informatif.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le comité considère que ce centre est exemplaire dans son fonctionnement, comme dans ses résultats. Il est manifestement porté par une équipe dynamique et charismatique ayant su habilement croiser recherches individuelles et recherche collective. Non seulement les publications des différents membres sont nombreuses, mais les recherches collectives ne le sont pas moins.

Le CERDIN est ainsi porteur de six collections d'ouvrages aux lignes éditoriales claires (Collection bilingue « la jurisprudence de l'OMC/The Case-law of the WTO » ; Collection « Doctrine(s) » ; Collection « contentieux international » ; Collection « perspectives internationales » ; Collection « Cahiers internationaux » ; Collection « French Studies in international law »).

Pour la seule année 2008, 5 gros ouvrages ont été publiés dans les différentes collections et 8 sont programmés pour 2009 dont certains déjà sortis.

Le même dynamisme se retrouve lorsque l'on observe les manifestations scientifiques (journées d'études, conférences périodiques, colloques internationaux,) organisées par le CERDIN ou auxquelles ses membres participent activement.

L'orientation internationale du centre l'a naturellement conduit à être un partenaire actif de projets européens, ainsi en est-il du projet ATLAS réunissant huit centres de recherche européens autour du thème du rôle de l'UE dans la protection des populations civiles en cas de conflit armé ou de situation post-conflictuelle. La première journée d'études s'est tenue à Bucarest, sous la présidence du directeur du CERDIN.

Il ne s'agit là que d'un exemple, choisi arbitrairement parmi bien d'autres de la même qualité et du même intérêt.



Les orientations et les activités scientifiques du centre n'ont pas conduit ses membres à délaisser leurs tâches d'encadrement doctoral. Le nombre de doctorants est là pour l'attester. Certes la durée des thèses est peut-être un peu longue, mais, n'est-ce pas contradictoire de le souligner ou de leur en faire reproche, tout en constatant un investissement réel des doctorants dans l'organisation des manifestations scientifiques de l'institution à laquelle ils sont rattachés. Il faut être clair si le centre était mieux pourvu en ingénieur d'études et personnel administratif, il est certain que de nombreux thésards pourraient être libérés en partie afin de se consacrer exclusivement à leur travail de recherche. A cet égard, le statut de contractuel offert n'est pas de nature à asseoir un encadrement pérenne, lesdits contractuels occupant lesdites fonctions dans l'attente de rémunérations plus conformes à leur niveau de qualification. Ce faisant, au lieu d'assurer la sécurité de l'institution, leur présence en accentue parfois les travers et oblige les jeunes thésards à s'investir de manière plus poussée.

Il faut ajouter que la seconde composante du futur Institut de recherche en droit européen et international de la Sorbonne (IREDIES), devrait bénéficier de ce regroupement. Son activité plus modeste à ce jour, s'explique en partie par une certaine instabilité dans la direction puisque, en quelques années, le CRUE a été dirigé par trois directeurs successifs dont le dernier en date a pris ses fonctions en septembre 2008.

4 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

- CERDIN :

Il règne au sein de ce centre un véritable esprit d'équipe, conduit par une équipe jeune et dynamique. Il en résulte un sentiment de très grande complémentarité. Cette complémentarité se manifeste aussi bien dans la production scientifique du centre que dans l'encadrement des doctorants, avec une participation active de ceux-ci aux activités du CERDIN.

- CRUE :

Le CRUE est encore un peu en dedans, ce qui n'est pas inquiétant, s'agissant d'un centre dont la direction a manqué de stabilité. Ce n'est plus le cas à l'heure actuelle. On peut donc être raisonnablement optimiste au regard du programme annoncé pour 2009 et de la qualité de l'équipe, parfaitement à même de le réaliser.

– En termes de ressources humaines :

Manifestement, ce centre ne dispose pas des moyens à la hauteur du travail qu'il réalise. Pour lui permettre d'atteindre les nouveaux objectifs qu'implique la création de l'IREDIES, regroupant le CERDIN et le CRUE, il est impératif de trouver les aides dont il a besoin en termes d'IGE et de personnel administratif, en augmentant sa dotation financière pour lui permettre d'accroître sa zone d'influence. Quant aux locaux, ils sont notoirement insuffisants.

– En termes de communication :

Aucune observation particulière. Le rapprochement au sein de l'institut devrait permettre une meilleure visibilité.



5 • Conclusions

– Points forts :

- Equipe dynamique et homogène.
- Production scientifique de qualité.
- Encadrement et intégration des doctorants aux activités du centre très satisfaisants.

– Points à améliorer :

- Réussir l'intégration des deux centres dans le nouvel Institut, qui sans conduire à une quelconque fusion devraient se retrouver sur un certain nombre de projets dont la lisibilité à ce jour n'est pas parfaitement claire.
- Trouver les moyens nécessaires au développement du nouvel Institut.

– Recommandations :

- Se doter d'une structure administrative pérenne et plus solide.
- Faire en sorte que l'IREDIES, regroupant le CERDIN et le CRUE ne se résume pas, à un regroupement artificiel, mais engendre à terme une politique scientifique homogène et des projets communs.
- Créer les conditions d'une véritable mutualisation.

| Note de l'unité | Qualité scientifique et production | Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement | Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire | Appréciation du projet |
|-----------------|------------------------------------|---|--|------------------------|
| A+ | A+ | A+ | B | A+ |